

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE
SARL OLTER EVENTS
CENTRE DE DANSE OLIVIER TERISSE**

La validation de la Commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes conditions générales de vente et du règlement intérieur de la Société ; le Client reconnaissant avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits et Services proposés sur le Site Internet.

PREAMBULE - DEFINITIONS

Les présentes conditions générales de vente et ses annexes (les « **CGV** ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes de produits et/ou services conclues auprès des clients consommateurs et/ou non professionnels par la société OLTER EVENTS, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à BOURG-LES-VALENCE (26500) – 25 Quai Thannaron, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 832 970 701.

Sans préjudice des définitions particulières contenues dans le corps des présentes CGV, les termes ci-après ont les significations suivantes :

- « **Client** » : consommateur ou non-professionnel qui commande des Services et/ou Produits au Prestataire. On entend par Consommateur « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole » ; et par non-professionnel, « toute personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, artisanale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. »
- « **Commande** » : Tout achat de Service et/ou Produit effectué sur le Site Internet, dont le récapitulatif est adressé au Client par courrier électronique après sa validation et précisant notamment les quantités de Produits achetés, le Prix et les éventuelles remises, les pénalités applicables en cas de retard de paiement, les modalités de livraison des Produits, la date ou les délais de livraison des Produits.
- « **Service(s)** » : L'ensemble des Services décrits ci-dessous et proposés à la vente par le Prestataire figurant dans la brochure, les supports publicitaires, Site Internet ou autre document du Prestataire. Ces catalogues, support, site internet ou et/ou autre document décrivent les Services et déterminent les prix correspondants.
- « **Prestataire et/ou Société et/ou Vendeur** » : la société OLTER EVENTS, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à BOURG-LES-VALENCE (26500) – 25 Quai Thannaron, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 832 970 701, dont les coordonnées mails et téléphoniques sont les suivantes : - olterevents@gmail.com - 04 75 43 21 43.
- « **Produits** » : L'ensemble des Produits proposés à la vente par la Société (objet et vêtements publicitaires) figurant dans les catalogues, support publicitaire ou autre document du Vendeur. Ces catalogues, support ou et/ou autre document décrivent les Produits, présentent leurs caractéristiques et déterminent les prix correspondants. Ces Produits sont conformes à la réglementation en vigueur en France et en Europe et ont des performances compatibles avec les usages des Clients.
- « **Site Internet** » : www.danse-terisse.com

ARTICLE 1 - INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMMUNIQUEES AU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à toute signature de contrat et à toute souscription d'Abonnement ou achat de Produits, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV, du règlement intérieur et de toutes les informations légales visées aux articles L. 111-1 à L. 111-8 du Code de la consommation, notamment les informations portant sur :

- Les caractéristiques essentielles des Services et Produits,

- Le prix des Services et Produits et des frais annexes,
- La date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à exécuter le(s) Service(s),
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à savoir, sa dénomination sociale, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et les informations relatives à ses activités si elles ne ressortent pas du contexte,
- Les modalités de paiement et d'exécution des Services et Produits, ainsi que les modalités prévues par le Prestataire pour le traitement des réclamations,
- Les informations relatives aux garanties légales et, le cas échéant, contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre,
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige dans les conditions prévues par le Code de la consommation,
- Le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation),
- La possibilité pour le Client de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Le Client déclare en conséquence acceptée lesdites CGV et le règlement intérieur du Prestataire ainsi que les conditions générales d'utilisation du Site Internet, avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne, en cochant la case prévue à cet effet.

ARTICLE 2 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Vendeur fournit au Client, qui lui en fait la demande, l'ensemble des Services et Produits proposés à la vente par le Vendeur.

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par le Vendeur auprès de Clients désirant acquérir les Services sur le Site Internet et/ou Produits, à l'exclusion de tout autre document. En conséquence, ces CGV remplacent et annulent toutes déclarations, négociations préalables, engagements de toute nature, communications, orales ou écrites, acceptations et accords préalables intervenus entre le Vendeur et le Client.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le Site Internet. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un est de la seule responsabilité du Client. Les photographies et graphismes présentés sur le Site Internet ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Service afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur et sont, en tout état de cause, accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Conformément à la réglementation en vigueur, la Société se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes CGV, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions de vente particulières. La Société peut, en outre, être amenée à établir des conditions générales de vente catégorielles, dérogeant aux présentes CGV, en fonction du type de clientèle considérée, déterminée à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les conditions générales de vente catégorielles s'appliquent à tous les opérateurs répondant à ces critères. Ces CGV pourront également faire l'objet de modifications ultérieures, notamment pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires, la version applicable à l'achat du Client étant celle en vigueur sur le Site Internet à la date de passation de la Commande.

ARTICLE 3 – LES SERVICES ET PRODUITS

3.1 – Les Services

Le Prestataire propose différentes prestations, à savoir : les cours collectifs, les cours particuliers et les prestations diverses.

3.1.1 - Les cours collectifs :

Les cours collectifs sont accessibles selon 2 formules :

(i) L'abonnement illimité

L'abonnement illimité donne accès à l'ensemble des cours collectifs proposés par le Prestataire sur une durée d'un (1), trois (3) ou dix (10) mois, selon le type d'abonnement choisi par le Client. Les cours sont accessibles par niveau : débutant, intermédiaire ou avancé. Le Client, en concertation avec le prestataire, devra sélectionner son niveau lors de la passation de la Commande et ne pourra accéder qu'aux seuls cours de son niveau. Seul le Prestataire pourra, en fonction de la progression du Client, lui proposer de passer dans les cours de niveau supérieur. La liste, la durée ainsi que le planning des cours collectifs proposés par le Prestataire figure sur le Site Internet et engage le Client lors de la souscription de son abonnement. La durée de validité des abonnements est décomptée à partir de la date d'achat, à l'exception de l'abonnement d'une durée de dix mois lequel est uniquement valable du 1^{er} septembre de l'année de souscription au 30 juin de l'année suivante. Les dates d'expiration des abonnements sont fermes et définitives.

(ii) L'abonnement limité

L'abonnement limité donne accès à un (1) ou deux (2) cours collectifs maximum par semaine lesquels devront être préalablement sélectionnés par le Client selon la liste et le planning des cours proposés par le Prestataire, sur une durée d'un (1), trois (3) ou dix (10) mois, selon le type d'abonnement choisi par le Client. Les cours sont accessibles par niveau : débutant, intermédiaire ou avancé. Le Client, en concertation avec le prestataire, devra sélectionner son niveau lors de la passation de la Commande et ne pourra accéder qu'aux seuls cours de son niveau. Seul le Prestataire pourra, en fonction de la progression du Client, lui proposer de passer dans les cours de niveau supérieur. La liste, la durée ainsi que le planning des cours collectifs proposés par le Prestataire figure sur le Site Internet et engage le Client lors de la souscription de son abonnement. La durée de validité des abonnements est décomptée à partir de la date d'achat, à l'exception de l'abonnement d'une durée de dix mois lequel est uniquement valable du 1^{er} septembre de l'année de souscription au 30 juin de l'année suivante. Les dates d'expiration des abonnements sont fermes et définitives.

3.1.2 – Les cours particuliers :

Les cours particuliers sont accessibles selon 2 formules :

(i) Le forfait à l'unité

Le Client peut acheter des cours particuliers à l'unité, valables douze (12) mois à compter de la date d'achat. La nature, la durée, la date et l'heure du cours particulier est fixée d'un commun accord entre le Prestataire et le Client. Le cours peut être annulé sans frais jusqu'à 24 heures avant celui-ci. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le Client ne se présente pas au cours. Les cours ne pourront être décalés si le Client arrive en retard.

(ii) La carte de 10 cours

Le Client peut également acheter une carte de 10 cours particuliers ayant une durée de validité de douze (12) mois à compter de la date d'achat. La nature, la durée, la date et l'heure des cours particuliers est fixée d'un commun accord entre le Prestataire et le Client. Le cours peut être annulé sans frais jusqu'à 24 heures avant celui-ci. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le Client ne se présente pas au cours. Les cours ne pourront être décalés si le Client arrive en retard.

3.1.3 – Prestations diverses :

Toutes autres prestations (tels que forfait mariage, stages, soirées dansantes...) seront mises en œuvre sur la base d'une offre de service ou d'un devis établi par le Prestataire en fonction des caractéristiques de la demande du Client.

Le règlement de ces autres prestations devra être effectué lors de la réservation et aucun remboursement ni échange ne sera effectué par le Prestataire en cas d'annulation ou de non-réalisation du Service du fait du Client.

Les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 24 heures avant celui-ci. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le Client ne se présente pas au cours. Les cours ne pourront être décalés si le Client arrive en retard.

3.1.4 – Cour d'essai :

Un (1) cours d'essai gratuit est possible uniquement (i) sur inscription préalable et (ii) pour un des cours collectifs proposés.

3.2 – Les Produits

Le Prestataire propose également à la vente une gamme de Produits accessoires aux Services, lesquels sont exposés uniquement au siège social du Vendeur.

ARTICLE 4 – COMMANDES DES PRODUITS ET SERVICES

4.1 – Conditions pour commander

Pour pouvoir passer une commande, le Client doit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans, être capable juridiquement de contracter et utiliser le Site Internet conformément aux dispositions des CGV. Les Services proposées sont toutefois accessibles aux mineurs munis d'une autorisation de leur parent ou d'un tuteur légal, laquelle devra être remis par le parent ou tuteur légal avant le premier cours. A défaut, le mineur se verra refuser l'accès au Service, sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque remboursement à ce titre.

La pratique des danses et disciplines proposées par le Prestataire nécessite une bonne condition physique. C'est pourquoi le Client doit fournir au moment de l'achat d'un ou des Services un certificat médical d'aptitude à la danse ou à la discipline sportive concernée datée de moins de trois (3) mois, devant être renouvelé tous les ans. A défaut, le Prestataire se réserve la possibilité de refuser au Client l'accès au Service, sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque remboursement à ce titre.

En acceptant les CGV, le Client reconnaît avoir conscience qu'il est impératif d'avoir l'avis de son médecin avant tout entraînement et certifie être en condition physique pour la pratique des danses et disciplines sportives proposées par le Prestataire.

Toutes les inscriptions sont nominatives et ne peuvent donc pas s'échanger.

4.2 – Modalités de passation de la Commande

4.2.1 – Les Services

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site Internet le Service qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- (i) En sélectionnant le(s) Service(s) qu'il souhaite acheter,
- (ii) En le ou les ajoutant au « panier ».

L'enregistrement d'une Commande sur le Site Internet du Vendeur est réalisé lorsque, après avoir sélectionné et ajouter le(s) Service(s) souhaités, (i) le Client accepte les présentes CGV en cochant la case prévue à cet effet et (ii) valide sa Commande. Après validation de sa Commande, le Client est redirigé sur une nouvelle page où il a la possibilité de vérifier le détail de sa Commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation ; le récapitulatif détaillé de sa Commande et de son acceptation par le Vendeur lui étant par ailleurs envoyé simultanément par courrier électronique. **La validation de la Commande implique l'acceptation de l'intégralité des présentes CGV et constitue une preuve du contrat de vente.** Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. La vente sera considérée comme parfaite et définitive après l'encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix de vente du ou des Service(s) concerné(s). Le Client pourra toutefois modifier sa Commande, dans la limite des possibilités du Vendeur, à condition de lui être notifié au plus tard QUARANTE-HUIT (48) heures après la validation et le paiement de sa Commande. Passé ce délai, toute commande est définitive et ne serait être ni modifiée ni annulée, sous réserve de l'exercice du droit de rétractation ou d'un cas de résiliation pouvant donner lieu à remboursement, tels qu'ils sont stipulés ci-dessous aux présentes CGV. Toute commande passée sur le Site Internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser

toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou pour toute autre motif légitime.

Les CGV et les Commandes forment un ensemble indivisible. En tout état de cause, les CGV ne sauraient constituer à elle seule une commande ou mettre à la charge du Client une obligation de commander des Services.

4.2.1 – Les Produits

Le Prestataire propose également à la vente une gamme de Produits accessoires aux Services, lesquels sont vendus uniquement sur stock disponible au siège social du Vendeur.

4.3 – Modalités de fourniture des Services et Produits

4.3.1 – Les Services

Le paiement du prix, dans les conditions et selon les modalités ci-dessous indiquées, est un préalable indispensable pour l'accès aux Services.

Lorsque le Client sera en règle avec son inscription, il lui sera remis (i) pour les abonnements : une carte nominative, valable uniquement pour son titulaire, laquelle mentionnera son numéro client ainsi que le Service et niveau choisis ou (ii) pour les cours particuliers : un ou des ticket(s) nominatif(s), valable uniquement pour son titulaire, lequel mentionnera le cours et la durée choisis.

La liste, la durée ainsi que le planning des Services proposés par le Prestataire figure sur le Site Internet. Toutefois, le Prestataire se réserve la possibilité de modifier ce planning en cours d'année et/ou d'annuler des cours, sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque remboursement à ce titre. En cas d'annulation, le Prestataire s'efforcera de prévenir de manière préalable les Clients.

De la même manière, les Services proposés sont donnés indifféremment par un ou plusieurs professeurs de danse, lesquels sont susceptible de changer tout au long de l'exécution des Services, sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque remboursement à ce titre.

Les cours collectifs sont donnés à partir de 10 Clients minimum. A défaut, le Prestataire se réserve le droit d'annuler le cours, sans que cette annulation ne donne lieu à un quelconque remboursement.

4.3.1 – Les Produits

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la Commande. Le paiement du prix, dans les conditions et selon les modalités ci-dessous indiquées, est un préalable indispensable pour la délivrance du/des Produit(s).

ARTICLE 5 – TARIFS - PRIX

Les Services et Produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la Commande.

Les prix sont figés par le tarif en vigueur au jour de la passation de la Commande. La Société tient à la disposition du Client le barème tarifaire en vigueur, qu'il lui communiquera à sa demande. Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC. Les prix des Services ne comprennent ni le transport, ni les frais de douane éventuels, ni les assurances qui restent à la charge du Client.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les délais et conditions de règlement. En ce cas, une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Prestataire. Les offres établies par la Société sont valables pour une durée de 30 jours à compter de leur communication au Client. Passé ce délai, l'offre sera non avenue, sauf spécification contraire figurant sur ladite offre.

Le Client pourra bénéficier de réductions de prix, rabais, remises ou ristournes en fonction des quantités de Services commandés, en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes, dans les conditions et selon les modalités décrites aux tarifs de la Société.

ARTICLE 6 – CONDITIONS DE REGLEMENT

Le fait de valider la Commande implique l'obligation pour le Client de payer le prix indiqué. Ce prix est payable comptant, en totalité le jour de la passation de la Commande par le Client, selon les modalités suivantes : (i) par chèque libellé à l'ordre du Prestataire, (ii) par carte bancaire sur le Site Internet ou directement auprès du Prestataire au sein de ses locaux, (iii) par espèce dans la limite d'un montant

de 1 000 €, (iv) par chèques vacances, (v) coupon sport ANCV (vi) par chèque top départ et (vii) par paypal.

Par exception, des conditions de paiements peuvent être accordées pour les abonnements souscrits pour une durée de 10 mois. Dans ce cas, le Client devra régler comptant, via le Site internet du Prestataire, au choix : soit un tiers (1/3) du montant total de sa Commande, soit un huitième (1/8) du montant total de sa Commande. Le solde du Service devra être réglé dans les conditions suivantes : (i) en cas de règlement d'un tiers du Service, il devra remettre au Prestataire deux (2) chèques d'égal montant, datés du jour de passation de la Commande. En cas de règlement d'un huitième du Service, il devra remettre au Prestataire sept (7) chèques d'égal montant, datés du jour de passation de la Commande. Ces chèques seront ensuite encaissés mensuellement, au plus tard le 5 du mois, le premier encaissement ayant lieu le mois suivant la passation de la Commande. Ce mode de règlement n'est qu'une facilité de paiement accordée par le Prestataire. Il n'est en aucun cas assimilable à un tarif mensuel ou trimestriel, la passation de la Commande impliquant le règlement de la totalité de la somme due et ne permet en aucun cas un remboursement (total ou partiel), de sorte que l'ensemble des chèques remis seront encaissés.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée immédiatement, sauf exception prévues ci-dessus. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes dues.

En cas de paiement par carte bancaire, la transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le Prestataire à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au prix tout compris (TTC). À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la livraison des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées.

En cas de paiement par chèques vacances, y compris les e-chèques vacances, coupon sport ANCV ou chèque top départ, la date de validité desdits chèques et coupons doit être postérieure à la date de passation de la Commande.

ARTICLE 7 – RESILIATION ET REMBOURSEMENT

Passé le délai de rétractation stipulé ci-dessous, toute commande de Services (abonnement, forfait, carte et prestations diverses) engage de manière définitive le Client qui ne peut plus annuler/résilier sa Commande, à l'exception des seuls cas suivants :

(i) En cas de blessure ou de grossesse imposant un arrêt temporaire justifié exclusivement par un certificat médical établi par un médecin conventionné, portant la date et le tampon du dit médecin et précisant la nature de l'incapacité physique, le cas échéant, le Client pourra bénéficier d'un report de validité de son Service en cours ou pourra voir la durée de son abonnement prolongée.

(ii) En cas de problème médical ou blessure graves imposant un arrêt total des activités sur justificatif médical, le Client pourra résilier le Service commandé et prétendre au remboursement du Service, par chèque, par virement ou sous forme d'avoir, au libre choix du Prestataire, sauf s'agissant des offres promotionnels qui ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou avoir. Le remboursement se fera selon le tarif qui était en vigueur lors de la commande du Service, au prorata du nombre de cours/mois/prestations consommés par le Client, à partir de la date de résiliation effective du contrat, soit à partir du premier jour du mois suivant le jour de la réception de la demande visée ci-après, et non à partir du premier jour d'absence. Les frais de dossiers/d'inscriptions ne seront pas remboursés et tout mois débuté sera dû.

Pour ces différents cas visés au (i) et (ii), une demande écrite par email, accompagné d'un justificatif (certificat médical), devra être adressée au Prestataire dans un délai de 15 jours au plus tard après l'arrêt du(des) Service(s). Aucune demande ne sera traitée de façon rétroactive au-delà de ce délai de 15 jours.

A titre d'exemple, Monsieur X. a souscrit un abonnement illimité de 10 mois. Il se blesse gravement le 3 mars de l'année en cours. Il sollicite, dans les formes rappelées ci-dessus, la résiliation de son abonnement le 15 avril. Monsieur X pourra ainsi bénéficier du remboursement des mois de mai et de juin par le Prestataire, sous forme de chèque, de virement ou d'avoir, au choix du Prestataire.

En cas de fréquentation irrégulière ou d'abandon en cours d'année, il ne sera procédé à aucun remboursement ou remise ou avoir, l'intégralité de la Commande restant dû.

En cas de non-respect par le Client ou le Prestataire de ses obligations découlant des CGV, du règlement intérieur et/ou de sa Commande et, notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, en cas de non-respect du règlement intérieur par le Client, de fraude lors de la passation de la Commande (fausses déclarations, falsifications de pièces...), de défaut de paiement, le présent contrat pourra être résilié unilatéralement par la partie lésée, Client ou Prestataire. Il est expressément entendu que cette résiliation pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit huit (8) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

En cas de résiliation à l'initiative du Prestataire, le Client se verra refuser tout accès aux locaux et Services, sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque remboursement à ce titre. En cas de résiliation à l'initiative du Client, sous réserve que celle-ci ne soit pas contestée par le Prestataire, un remboursement se fera au prorata du nombre de cours/mois/prestations consommés au tarif en vigueur lors de la commande du Service, soit à partir de la date de résiliation effective du contrat, soit à partir du jour de la réception de la mise en demeure susvisée. Les frais de dossiers/d'inscriptions ne seront pas remboursés.

ARTICLE 8 – REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur du Prestataire figure sur le Site Internet et demeure affiché au lieu du siège social où les Services sont fournis. Par l'acceptation des CGV, le Client déclare avoir pris pleinement connaissance de ce règlement intérieur qu'il s'engage à respecter. Tout non-respect de ce règlement intérieur pourra donner lieu à une résiliation du contrat à l'initiative du Prestataire, conformément aux stipulations des CGV.

ARTICLE 9 – ASSURANCE & RESPONSABILITE

Le Prestataire déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle susceptible d'être engagée dans le cadre de la fourniture des Services. Il décline par ailleurs toutes responsabilités en cas de perte ou de vol des biens personnels des Clients dans les locaux du Prestataire. La responsabilité du Prestataire ne pourra pas être recherchée en cas d'accident à l'extérieur de ses locaux ou résultant de l'inobservation des consignes de sécurité prescrites.

Le Client déclare avoir été informé par le Prestataire de la nécessité de vérifier que son contrat d'assurance personnel couvre les risques liés à la pratique de la danse et d'en contracter un, le cas échéant. Le Client déclare avoir souscrit une assurance en responsabilité civile suffisante pour vous être garantie dans le cadre des Services, laquelle est obligatoire pour accéder aux Services proposées par la Société. Dans le cas contraire, la Société décline toute responsabilité en cas d'accident.

ARTICLE 10 – ETAT DE SANTE

Le Client reconnaît avoir été informé par le Prestataire des risques et des mises en garde liés à la pratique des cours de danse et disciplines sportives qu'il propose.

En achetant des Services et donc en acceptant les CGV, le client déclare être en bonne santé, présenter une condition physique compatible avec la pratique des danses et disciplines enseignées par le Prestataire.

A défaut de remise et/ou renouvellement de certificat médical, le Client exonère le Prestataire de toutes réclamations et actions visant à engager la responsabilité de ce dernier en raison de dommages survenus lors de la pratique des cours et disciplines sportives dispensés par le Prestataire.

ARTICLE 11 – FERMETURE ANNUELLE

Le Client reconnaît avoir été informé par le Prestataire que les Services seront suspendus et les locaux fermés durant les dates de vacances scolaires (tousaint, Noël, hiver, printemps, Ascension et été), , sans que cette suspension/fermeture ne donne lieu à un quelconque remboursement ou diminution de prix.

ARTICLE 12 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de QUATORZE (14) jours à compter de la passation de la Commande pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité ou à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25 du Code de la consommation.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à l'adresse électronique ou physique du Prestataire, telle qu'indiquée ci-dessus à l'article « PREAMBULE », sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration écrite dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Le Client peut également utiliser le modèle de formulaire-type de rétractation figurant à l'annexe 1 des CGV. Les effets de l'exercice de ce droit de rétractation figurent à l'annexe 2 des CGV.

Par exception, et conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétraction ne peut être exercé pour, notamment, les services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution à commencer après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation.

ARTICLE 13 – GARANTIES LEGALES

Les Produits vendus sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels. Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales :

- De la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ou à l'achat immédiat dans les conditions des articles L. 211-4 du Code de la consommation,
- De la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, au sens des articles 1614 et suivants du Code civil et dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes GV - Annexe « Dispositions relatives aux garanties légales » -.

Il est rappelé que DANS LE CADRE DE LA GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE, le Client :

- **Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur ;**
- **Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation ;**
- **Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du Produit, sauf pour les biens d'occasion, dont le délai est porté à six mois.**

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. Le Client peut décider de mettre en œuvre LA GARANTIE CONTRE LES DEFAUTS CACHES conformément à l'article 1641 du Code Civil. Dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans les délais ci-dessus visés et retourner ou rapporter en magasin les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits sous garantie jugés non conformes ou défectueux dans les conditions des articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation. En cas de livraison, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente (30) jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie légale de conformité ne serait s'appliquer et la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, de descellement du Produit, d'accident ou de force majeure ;

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Toute demande relative aux produits doit être formulée à l'adresse postale ou à l'adresse email du Vendeur figurant à l'article « PREAMBULE » ci-dessus.

ARTICLE 14 - DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

La vente des Services et Produits ne confère aucun droit au Client sur les marques ou signes distinctifs apposés par le Vendeur sur les Services et Produits et la documentation associée. Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, vidéos, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 15 - DROIT A L'IMAGE

Le Client reconnaît avoir été informé par le Prestataire que certains des cours collectifs et/ou particuliers et/ou galas et/ou spectacles et/ou démonstrations etc... peuvent être filmés dans le cadre de la réalisation de vidéos utilisées pour la promotion des Services du Prestataire. Le Client autorise en conséquence le Prestataire à le filmer et à le photographier lors de l'exécution des Services et/ou à filmer et photographier son enfant mineur ainsi qu'à utiliser son image. et/ou celle de son enfant mineur puis à diffuser, à des fins strictement professionnelles, promotionnelles et commerciales, au public les films, les photographies pris dans le cadre de l'exécution des Services Le Client déclare, à ce sujet, être parfaitement informé de ses droits et ne du fait de ne pas pouvoir prétendre à une quelconque rémunération pour l'exploitation des vidéos dans lesquelles il apparaîtrait..

ARTICLE 16 – IMPREVISION

Les CGV excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de vente des Services. La Société et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avèrerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

ARTICLE 17 – FORCE MAJEURE

La Société ne sera tenue pour responsable envers le Client, ni ne pourra être considérée comme ayant violé les CGV si elle est empêchée ou retardée dans l'exécution de ses obligations pour cause de force majeure et plus particulièrement d'incendie, d'inondation ou tout autre accident ayant causé la destruction partielle ou complète de l'entreprise, la grève, le manque de force motrice ou de matières premières résultant d'une cause d'ordre général, épidémie, pandémie ou catastrophes naturelles, dans que cette liste ne soit exhaustive.

En cas de force majeure, la livraison du Service par la Société sera suspendue jusqu'à une date où l'évènement de force majeure aura cessé sans que le Client ne puisse exiger un remboursement ou une quelconque indemnité à la Société.

ARTICLE 18- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des Commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi informatique et libertés susvisée, renforcée et complétée par le Règlement Général sur la Protection des Données (le « RGPD »), le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, au Prestataire à l'adresse suivante électronique suivante - contact@danse-terisse.com - ou par courrier postal à l'adresse suivante : BOURG-LES-VALENCE (26500) – 25 Quai Thannaron.

Le Client dispose également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont il entend que soient exercés ce droit après son décès.

Le Client a enfin le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la « CNIL »), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

ARTICLE 19 – MEDIATION ET VIOLATION DU RGPD

Le Client est informé qu'il peut, en tout état de cause, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation – article L. 612-1 du Code de la consommation - ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Le Client, constatant qu'une violation au RGPD aurait été commise, a la possibilité de mandater une association ou un organisme mentionné au IV de l'article 43 ter de la loi informatique et liberté susvisée du 6 janvier 1978, afin d'obtenir contre le responsable de traitement ou sous-traitant, réparation devant une juridiction civile ou administrative ou devant la commission nationale de l'informatique et des libertés.

ARTICLE 20 – NULLITE D'UNE CLAUSE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGV était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions des CGV qui demeureront en vigueur entre la Société et le Client.

ARTICLE 21 – NON-RENONCIATION

Le fait pour la Société ou pour le Client de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées par les présentes CGV ne saurait être interprété, pour l'avenir, comme une renonciation à l'obligation en cause.

ARTICLE 22 – LANGUE DU CONTRAT, LOI APPLICABLE ET JURIDICTION APPLICABLE

Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. Les relations contractuelles entre le Prestataire et le Client sont régies par le droit français.

TOUTE DIFFICULTE NEE DE L'EXECUTION, DE L'INTERPRETATION OU DE LA CESSATION DES PRESENTES CGV ET DES COMMANDES QUI EN DECOULENT OU, PLUS GENERALEMENT, DE LA RELATION COMMERCIALE ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT, NON RESOLUE A L'AMIABLE, SERA SOUMISE AU TRIBUNAL COMPETENT.

ARTICLE 23 - ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes CGV sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à la Société, même si elle en a eu connaissance.

ANNEXE 1

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Décret n° 2014-1061 du 17 septembre 2014 relatif aux obligations d'information précontractuelle et contractuelle des consommateurs et au droit de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de la société OLTER EVENTS, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à BOURG-LES-VALENCE (26500) – 25 Quai Thannaron, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 832 970 701 – olterevents@gmail.com – 04 75 43 21 43 –,

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

() Rayez la mention inutile.*

ANNEXE 2

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Décret n° 2014-1061 du 17 septembre 2014 relatif aux obligations d'information précontractuelle et contractuelle des consommateurs et au droit de rétractation

I/ Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier à :

La société OLTER EVENTS
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : – 25 Quai Thannaron
26500 BOURG-LES-VALENCE
oltervents@gmail.com
04 75 43 21 43

Votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

II/ Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous¹, y compris les frais de livraison (à l'exception des supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

¹ Sauf frais d'inscription

ANNEXE « DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LEGALES »

Article L. 217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 217-4 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 217-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L. 217-16 du Code de la consommation

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Article 1641 du Code civil

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »